

Saint-Marcel-d'Ardèche

«Faire de la grotte un laboratoire sous-terrain»

La mairie de Saint-Marcel-d'Ardèche gère la grotte et va lancer plusieurs changements autour de son site touristique. Jérôme Laurent, le maire, voit en la recherche « un axe fort pour l'outil dont on dispose ». C'est Delphine Dupuy (responsable préservation et valorisation du patrimoine pour la grotte) qui a su vendre ce trésor et la nécessité de le protéger et de faire le connaître au grand public. »

Pierre Brunet - 17 juin 2024 à 16:54 | mis à jour le 17 juin 2024 à 19:46 -
Temps de lecture : 4 min



Chrystèle Voyeau, directrice, et Jérôme Laurent ont beaucoup d'ambition pour la grotte.

Premier axe, une nouvelle scénographie va voir le jour, cette année, avec une ouverture prévue le 1^{er} avril 2025. « Nous sommes partis avec l'idée d'avoir deux paysages sous-terrains, car la visite se fait en aller-retour. »

Le premier immergera le visiteur dans l'univers d'une grotte avec la partie sensorielle et très peu de lumière. « Un peu comme lorsque les premiers spéléologues ont découvert la grotte » ajoute-t-il. Le retour se fera avec des mises en scènes pour mettre en avant les gours et les griffades d'ours sur le principe de la médiation.

Un grand mapping vidéo (images projetées contre un mur) permettra de comprendre comment se forme le milieu souterrain. Et une nouvelle salle permettra de faire connaître les travaux scientifiques menés dans la grotte.

« Nous voulons faire découvrir en virtuel les 64 km de réseau sous-terrain et de la variété des paysages qui ne sont pas à la portée des visiteurs. »

>> Découvrez en vidéo une découverte majeure dans la grotte Saint-Marcel

Côté scientifique, la mairie veut changer les choses : « Nous voulons sanctuariser la dynamique de devenir un laboratoire sous-terrain et de préservation. Nous pensons même à mettre un curseur de fréquentation touristique, en limitant à 80 000 personnes le nombre de visiteurs. »

De récentes découvertes archéologiques vont permettre de faire évoluer la grotte aux yeux du grand public, avec des peintures et des grands feux, « qui font entrer la grotte dans la même catégorie que Chauvet qui permettrait d'être classé aux Monuments historiques et Grand site de France. »

Science, nuitées et statut juridique

Une étude touristique amène à développer, en parallèle, le camping situé juste en dessous. « On sera sur de l'écotourisme, c'est-à-dire pas des longs séjours, avec des expériences immersives », détaille l'édile. Enfin, un tiers lieu permettant d'accueillir des scientifiques sera créé à la place de l'école, dans la cadre du plan Unesco 2.

Sur le plan économique, « on travaille sur le statut juridique de la grotte car la régie publique a ses limites », développe l'édile. Cela permettra de sanctuariser les finances de la mairie, avec des retombées financières pour développer des projets pour la commune, via un loyer versé. » Un changement qui explique l'arrivée récente d'une directrice au profil de Chrystèle Voyeau.

« J'ai une vision aérienne de la grotte, conclut Jérôme Laurent. Il faut des sites forts pour développer le territoire dans son ensemble, en partant du port de Viviers, de la grotte, des villages de Saint-Montan, Saint-Martin d'Ardèche, il y aura un maillage territorial touristique qui tirera tout le monde vers le haut et va améliorer la vie quotidienne des habitants. »